



Astérix aux Jeux olympiques de Thomas Langmann et Frédéric Forestier © Pathé Distribution



Les Randonneurs à Saint-Tropez de Philippe Harel © TFM Distribution



Caméra © Aaron / Ficom

Disco de Fabien Onteniente © Studio Canal



Harmony couleurs © Ctm Debrie / Ficom



L'Ennemi public n°1 de Jean-François Richet © Pathé Distribution





Ultra Clean © Ctm Debrie / Ficom



Tireuse © Ctm Debrie / Ficom



Les Femmes de l'ombre de Jean-Paul Salomé © TFM Distribution

11 les industries techniques

Pour la deuxième fois, une évaluation économique du marché des industries techniques est proposée dans le bilan du secteur de l'audiovisuel et du cinéma. Ces résultats et analyses sont établis à partir de données fournies par la Ficom (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia). Les industries techniques réalisent un chiffre d'affaires de 1,26 Md€ en 2006, stable par rapport à l'année précédente (+0,9%).

11 les industries techniques

Contours des industries techniques

Dans la nouvelle nomenclature d'activité en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008, les prestataires techniques du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia sont principalement référencés par l'INSEE sous trois codes APE :

_ le code 5912Z correspond aux activités de post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; le terme de « post-production » se conçoit ici de façon très large, puisqu'il englobe la quasi-totalité des industries techniques ;

_ le code 5911C regroupe les activités de production de films pour le cinéma ; les studios de tournage sont classés dans cette catégorie ;

_ le code 5920Z correspond à l'édition musicale et aux activités d'enregistrement sonore.

Parallèlement, les constructeurs et fabricants sont désormais référencés sous cinq codes distincts, relatifs au commerce de gros de composants ou d'appareils électroniques : 4643Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z, 4652Z, 4673B.

Au final, le segment des industries techniques compte près de 500 entreprises en France.

Les industries techniques assurent des prestations indispensables dans le processus de création, de production et de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Elles fournissent notamment la matière support des œuvres originales (pellicule, cassette, disque dur), les équipements pour les tournages (prise de vue, prise de son, machinerie, éclairage...) et les installations fixes équipées pour les tournages (studios). Elles assurent également la modification des images imposée par le récit (post-production et effets spéciaux) et la reproduction des œuvres originales pour la diffusion (copies, traitement dans les laboratoires, duplication). Enfin, elles fournissent le matériel permettant la projection dans les salles, la diffusion à la télévision ou sur internet et les outils nécessaires à la conservation des œuvres (numérisation, archivage, stockage).

Ainsi, les industries techniques intègrent :

_ les fabricants, qui regroupent eux-mêmes les constructeurs de matériel (équipement nécessaire aux besoins de production) et les fabricants ou distributeurs de support de pellicule destiné à la prise de vue, la post-production, le tirage de copies et la projection en salle de cinéma ;

_ les prestataires du tournage, qui regroupent les loueurs de matériels (caméras, objectifs, grues, éclairage, consoles son, perches, etc.), les régies mobiles (studios mobiles équipés notamment pour la retransmission des événements télévisuels) et les studios de prises de vue (plateaux d'enregistrement image et effets spéciaux) ;

_ les laboratoires, qui interviennent aux différentes phases de l'élaboration d'une œuvre, du tournage à la finition. Ils regroupent les laboratoires de production (développement des rushes de tournage), les laboratoires de post-production et les laboratoires de série (tirage des copies) ;

_ les post-producteurs image, qui réalisent l'ensemble des finalisations d'une œuvre après son tournage (montage, effets visuels, étalonnage) ;

_ les post-producteurs son, qui effectuent le montage de bandes audio sur les images, à partir de sons enregistrés en tournage ou reproduits en studio (auditorium) et, lorsqu'il s'agit d'une version internationale, assurent la prestation de doublage ;

_ les entreprises spécialisées dans la restauration des œuvres (suppression ou atténuation des défauts d'une œuvre dégradée par le temps), l'archivage ou le stockage (stockage de films et conservation des données numériques).

Précisions méthodologiques

Les données qui figurent dans ce chapitre ont été collectées et analysées par la Ficam (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia), qui regroupe plus de 170 entreprises dont l'activité couvre l'ensemble des métiers et du savoir-faire technique de l'image et du son du spectacle enregistré. En termes de chiffre d'affaires, ses adhérents représentent plus de 70 % de l'ensemble des industries techniques. Chaque année, les dirigeants des entreprises adhérentes à la Ficam fournissent des données économiques et sociales concernant leurs structures. Ces informations, complétées de données publiées, sont analysées par la Ficam de manière à dégager les grandes tendances qui caractérisent le secteur.

Pour constituer l'échantillon retenu pour l'étude du secteur, une sélection a été opérée parmi les adhérents de la Ficam au 1^{er} juillet 2006 (panel de 109 sociétés ayant fourni des données exploitables sur plusieurs années). Il convient de préciser que chaque société est considérée indépendamment de son appartenance à un groupe (sauf mention expresse).

A Des entreprises de taille modeste

Selon les résultats de l'étude réalisée par la Ficam, plus de 80 % des entreprises relevant des industries techniques réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€ en 2006, comme les années précédentes. Cette catégorie est majoritairement composée de sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 M€ et 5 M€. De nombreux post-producteurs image et son figurent dans cette catégorie. Considérées individuellement, très peu d'entreprises réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€. En revanche, considérées par groupes, les quatre premières structures dépassent 50 M€ de chiffre d'affaires et emploient plus de 500 salariés en 2006.

En 2006, 51,4 % des sociétés emploient entre 10 et 49 salariés permanents (48,6 % en 2005) et 34,9 % comptent moins de 10 salariés (38,5 % en 2005). Les industries techniques sont des entreprises de taille modeste. Toutefois, leur taille moyenne est supérieure à celle de l'ensemble des entreprises nationales. En effet, les statistiques relatives à l'ensemble du secteur de l'industrie, du commerce et des services en France indiquent que 84 % des sociétés emploient de 1 à 9 salariés et 14 % de 10 à 49 salariés (hors entreprises agricoles et financières, source INSEE au 1^{er} janvier 2004). Pour le sous-secteur de la prestation de services en général, la répartition est du même ordre puisque 81 % des entreprises emploient 1 à 9 salariés.

B 1,26 Md€ de chiffre d'affaires

Pour évaluer le chiffre d'affaires global des industries techniques, seules les entreprises réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans le domaine de la prestation technique sont retenues ici.

Le chiffre d'affaires de la filière des industries techniques est évalué à 1,26 Md€ en 2006, en progression de 0,9 % par rapport à 2005. Le rythme de croissance se ralentit (+5,0 % entre 2004 et 2005). Entre 2001 et 2003, ce chiffre d'affaires avait connu un recul dont les causes sont bien identifiées : délocalisation croissante des tournages à l'étranger, diminution des volumes de production sur les marchés des programmes de flux télévisuel et des films publicitaires, évolutions technologiques exigeant de lourds investissements alors que le matériel en place n'était pas encore amorti, délais de paiement pouvant atteindre six mois et nécessité d'employer une main d'œuvre qualifiée, donc coûteuse.

À partir de 2004, le chiffre d'affaires renoue avec la croissance. Cette évolution résulte notamment de la relocalisation des tournages sur le territoire national, favorisée par la mise en place du crédit d'impôt en matière d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles et par le développement des aides régionales. Le redressement du marché a permis aux entreprises de reprendre leurs investissements et de rester à la pointe de l'innovation en s'appropriant les technologies les plus récentes (haute définition, dématérialisation des données, hausse des capacités de stockage, post-production en temps réel, etc.).

Sur le seul périmètre des entreprises retenues pour l'analyse du secteur (109 sociétés ayant fourni des données exploitables sur plusieurs années), la progression du chiffre d'affaires des industries techniques entre 2005 et 2006 apparaît légèrement plus importante que pour l'ensemble du secteur (+3,5 %).

En 2006, les entreprises réalisant moins de 5 M€ de chiffre d'affaires captent ensemble 18,3 % du chiffre d'affaires total des industries techniques (19,1 % en 2005). À l'autre extrémité, les sociétés atteignant 10 M€ de chiffre d'affaires agrègent 67,5 % du chiffre d'affaires total en 2006 (69,1 % en 2005).

	2004	2005	2006
inférieur à 1 M€	19	22	25
entre 1 M€ et 5 M€	47	52	47
entre 5 M€ et 10 M€	15	14	17
entre 10 M€ et 20 M€	10	10	12
supérieur à 20 M€	10	11	8
total	101	109	109

A Nombre d'entreprises selon le chiffre d'affaires

Champ : Entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.
Source : Ficam

	2004	2005	2006
1 à 9 salariés	38	42	38
10 à 49 salariés	48	53	56
50 à 99 salariés	8	6	7
100 salariés et plus	7	8	8
total	101	109	109

A Nombre d'entreprises selon les effectifs permanents

Champ : Entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.
Source : Ficam

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
prestataires techniques*	1 270	1 230	1 170	1 190	1 250	1 261
évolution		-3,1 %	-4,9 %	+1,7 %	+5,0 %	+0,9 %
entreprises répondantes**			669,0	718,3	776,0	803,5
évolution				+7,4 %	+8,0 %	+3,5 %

B Chiffre d'affaires des industries techniques (M€)

* Entreprises adhérentes à la Ficam, soit environ 70 % du chiffre d'affaires total des industries techniques.
** 109 entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.
Source : Ficam

11 les industries techniques

C La télévision demeure le premier client des prestataires techniques

Les prestataires techniques interviennent principalement sur cinq marchés : le long métrage cinématographique, le programme télévisuel de stock, le programme télévisuel de flux, le programme d'animation et/ou multimédia et le film publicitaire ou institutionnel. La plupart des entreprises du secteur proposent des prestations sur plusieurs de ces marchés et il est de plus en plus rare qu'une entreprise relève exclusivement d'un seul marché. Les deux principales filières clientes des prestataires techniques sont le cinéma et la télévision. En 2006, le marché télévisuel (programmes de stock et de flux) génère 43,2 % des recettes des prestataires techniques (44,7 % en 2005). Pour la deuxième année consécutive, il constitue la première source de revenus pour les industries techniques. Le chiffre d'affaires généré par la télévision est stable par rapport à 2005 (+0,2 %). En baisse en 2005 (-3,7 %), les ressources en provenance de la filière cinématographique sont en légère progression en 2006 (+4,2 % à 39,6 % du chiffre d'affaires total) et retrouvent leur niveau de 2004. Les évolutions du chiffre d'affaires des prestataires techniques sur le marché cinématographique semblent suivre celles du niveau de la production nationale de long métrage, pour lequel se succèdent de façon cyclique une année de recul et une année de hausse. Le troisième marché des industries techniques est celui de la publicité (7,8 % en 2005, 8,6 % en 2006). Le chiffre d'affaires généré par ce segment poursuit sa progression amorcée en 2004 (+13,5 % entre 2005 et 2006). Cette hausse fait suite à une baisse continue depuis 2000, la prestation technique en faveur du secteur publicitaire étant progressivement délocalisée, en particulier l'activité de tournage. Enfin, la part générée par l'animation dans le chiffre d'affaires des prestataires techniques est en recul. Elle passe de 3,1 % en 2005 à 2,6 % en 2006. Les recettes en provenance de l'animation diminuent de 14,8 % en 2006 après une année de très forte progression liée à un projet exceptionnel (+144,0 % en 2005).

D Les métiers de tournage, principales sources de revenus

Afin d'évaluer la contribution de chacun des sous-secteurs des industries techniques dans les recettes totales de la filière, le chiffre d'affaires de chaque entreprise est réparti entre les différents métiers qu'elle exerce.

Depuis 2004, la plupart des métiers enregistrent une progression de leur chiffre d'affaires. La répartition des recettes selon les activités évolue peu. Deux métiers affichent une baisse de revenus en 2006 : le tournage en studios (-18,1 % après une année 2005 en recul de 11,8 %) et la fabrication de matériel (-12,1 % après une année 2005 étale).

Les métiers du tournage contribuent à hauteur de 30,2 % au chiffre d'affaires total des prestataires techniques en 2006 (31,1 % en 2005). Les recettes de tournage sont globalement stables entre 2005 et 2006 (+0,5 %). La post-production image génère 19,2 % du chiffre d'affaires total en 2006, en hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente (19,0 % de part de marché en 2005). En troisième position, les prestations de laboratoire et de sous-titrage sont à l'origine de 19,2 % des recettes totales en 2006 (18,3 % en 2005), soit un chiffre d'affaires en progression de 8,6 %.

	2004	2005	2006
télévision (stock + flux)	309,4	346,5	347,3
cinéma	317,6	305,7	318,5
publicité	59,2	60,9	69,1
animation	10,0	24,4	20,8
institutionnel	13,0	17,3	20,5
autres (vidéo, spectacle vivant, formation,...)	9,1	21,2	27,3
total	718,3	776,0	803,5

C Chiffre d'affaires des industries techniques selon les marchés (M€)

Champ : 109 entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.
Source : Ficam

	2004	2005	2006
post-production image	133,2	147,4	154,2
post-production son	33,6	35,9	43,7
doublage	50,3	55,1	61,3
diffusion	24,7	27,7	27,5
tournage studios	61,9	54,6	44,7
tournage loueurs	64,2	63,4	69,4
tournage vidéo mobile	94,6	123,4	128,4
duplication	3,2	8,9	11,5
laboratoire et sous-titrage	129,2	141,9	154,1
fabricant	99,4	99,5	87,5
archivage, stockage, restauration	0,9	3,7	3,6
autres (généralistes, trucages, logistique,...)	23,1	14,5	17,6
total	718,3	776,0	803,5

D Chiffre d'affaires des industries techniques selon les métiers (M€)

Champ : 109 entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.
Source : Ficam

E Près de 9 % de chiffre d'affaires à l'exportation

Pour les industries techniques, l'exportation résulte essentiellement de prestations réalisées sur le territoire français pour des œuvres étrangères et dont la facturation est effectuée dans un autre pays.

En 2006, 8,9 % du chiffre d'affaires des industries techniques provient de l'exportation (9,9 % en 2005).

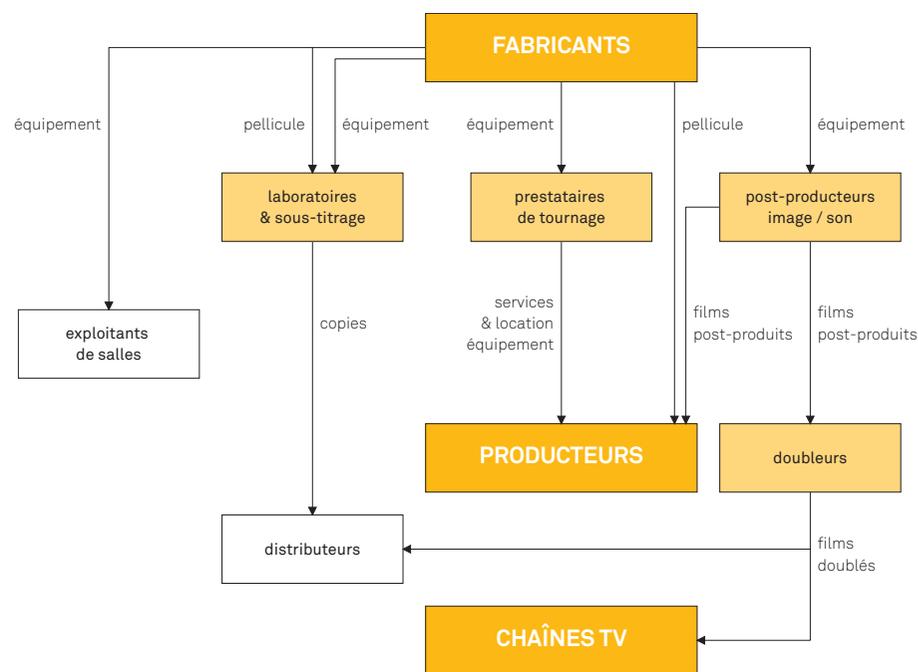
À 71,7 M€, les exportations sont en recul de 6,6 % entre 2005 et 2006 (+22,5 % entre 2004 et 2005). Cette légère diminution peut s'expliquer par un taux de change euro/dollar défavorable aux exportations européennes.

En 2006, le marché cinématographique génère la moitié des recettes à l'exportation. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette prépondérance : l'existence de fabricants de matériel à fort potentiel international, la hausse du nombre de tournages étrangers sur le territoire français et le savoir-faire mondialement reconnu des entreprises spécialisées dans les effets visuels. La télévision, deuxième marché international des prestataires techniques, génère 31,0 % de l'ensemble du chiffre d'affaires à l'exportation.

F Des investissements de nouveau en forte progression

En 2006, les investissements des prestataires techniques progressent de nouveau très significativement (+34,7 %) et s'élèvent à 63,3 M€. Ils correspondent en moyenne à 7,9 % du chiffre d'affaires des entreprises (6,1 % en 2005). Chaque entreprise investit en moyenne 531 000 € en 2006, contre 431 000 € en 2005.

Si l'ensemble des acteurs de la filière est concerné par la progression des investissements, les entreprises spécialisées dans le tournage concentrent plus de la moitié des capitaux investis en 2006 (53 %), devant les post-producteurs (17 %) et les laboratoires (11 %).



Principaux métiers et clients des industries techniques

Source: CNC - Ficam

	2004	2005	2006
exportations	62,7	76,8	71,7
chiffre d'affaires	718,3	776,0	803,5
exportations / chiffre d'affaires	8,7%	9,9%	8,9%

	2004	2005	2006
investissements	34,5	47,0	63,3
chiffre d'affaires	718,3	776,0	803,5
investissements / chiffre d'affaires	4,8%	6,1%	7,9%

E Exportations des industries techniques (M€)

Champ: 109 entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.

Source: Ficam

F Investissements des industries techniques (M€)*

* Investissement relatif à l'achat de nouveaux équipements (formation du personnel et valorisation financière des nouveaux outils non prises en compte).

Champ: 109 entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004, 2005 et 2006.

Source: Ficam